

-----

**LA TRADUCTION SELON QUELQUES THÉORICIENS DE LA TRADUCTION :**

La représentation traditionnelle, réductrice, de la traduction, en fait un processus dont la fonction serait de remplacer une langue par l'autre ou, par exemple, de « mettre en français » un roman, un mode d'emploi, un bulletin de naissance, un poème, un guide de dépannage, un décret, ... dont l'original serait en anglais.

En fait, *la traduction ne peut pas se réduire au passage d'une langue à une autre* : elle nécessite toujours une adaptation complète du document d'origine à un public qui se caractérise par des habitudes différentes, des goûts différents, des modes de pensée différents, des comportements différents. Un public, donc, qui devra recevoir le document traduit comme si ce dernier avait été rédigé par quelqu'un de même culture. Car traduire ou interpréter ne signifie pas remplacer un mot par un autre, mais adapter un texte, un discours à son public.

Pour penser la traduction de manière efficace et rationnelle, il faut se dire qu'un document « traduit en français », par exemple, est un document dont le type, la forme linguistique, le format, la structure, les caractères physiques, les contenus, les finalités et les fonctions ont été francisés. La traduction « importe » ou « exporte » des contenus en les naturalisant aussi complètement que possible.

Bon nombre de théoriciens et de praticiens de la traduction sont d'accord en ce qui concerne la difficulté de donner une définition pertinente de la traduction. Ce qui en résulte le plus souvent c'est plutôt une description, ce qui montre la complexité de cette opération.

**Jean-René Ladmiral (1994)** : analyse les différents sens du terme « traduction » qui désigne à la fois la pratique traduisante (الممارسة الترجمية) et le résultat de cette activité. Par extension, « traduire » renvoi aussi à « exprimer », « interpréter ». Traduire signifie inévitablement interpréter (cf. Petrilli *et al.* 2006 : 201).

**Jean-René Ladmiral** définit la traduction comme « une activité humaine universelle rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du Globe » (Ladmiral 1979 : 28), sa finalité étant de dispenser de la lecture du texte original. La traduction apparaît ainsi comme une voie de communication, communication dont les gens ont besoin pour la vie quotidienne et pour les échanges interculturels. Bref, un moyen d'accès à une information en langue étrangère. Mais la traduction peut apparaître aussi à l'intérieur d'une même langue chaque fois qu'on explique, qu'on résume ou qu'on paraphrase quelque chose.

Les définitions d'une traduction « correcte » semblent très difficiles à établir. **Selon Eco**, qui veut « tenter de comprendre comment, tout en sachant qu'on ne dit jamais la même chose, on peut dire presque la même chose. » (2007 : 10), la traduction est « dire presque la même chose dans une autre langue » (*idem* : 9). L'enjeu, c'est évidemment

ce *presque*, dont on ne connaît pas la flexibilité, parce qu'il dépend du point de vue d'une personne. Et l'extension de ce *presque* doit être négociée au préalable. La traduction serait donc une négociation entre les deux messages impliqués dans le processus traduisant.

Un autre grand chercheur de la traduction, **Georges Mounin**, affirme que « la traduction consiste à produire dans la langue d'arrivée l'équivalent naturel le plus proche du message de la langue de départ, d'abord quant à la signification puis quant au style. » (Mounin 1963 : 12). Chez Mounin on observe la primauté de la signification ; la forme, le style, l'expression viennent ensuite. En tant que praticien, il privilégie la transmission du sens du texte source dans le texte cible.

**Edmond Cary** propose une définition très pertinente, la traduction étant :

*« une opération qui cherche à établir des équivalences entre deux textes exprimés en des langues différentes, ces équivalences étant toujours et nécessairement fonction de la nature des deux textes, de leur destination, des rapports existant entre la culture des deux peuples, leur climat moral, intellectuel, affectif, fonction de toutes les contingences propres à l'époque et au lieu de départ et d'arrivée » (Apud Sprová 1995 : 158).*

La traduction selon **Tatilon** est définie comme suit :

*« Traduire ... c'est avant tout se mettre au service de ses futurs lecteurs et fabriqué à leur intention un équivalent du texte de départ : soit, d'abord, un texte qui livre, avec le moins de distorsion possible, toute l'information contenues dans celui d'origine. Mais traduire, c'est aussi produire un texte duquel il convient d'exiger trois autres qualités : qu'il soit rendu « naturellement » en langue d'arrivée (qu'il « ne sente pas la traduction », dit-on couramment), qu'il soit parfaitement intégré à la culture d'arrivée et qu'il parvienne, par une adroite manipulation de l'écriture, à donner l'idée la plus juste de l'originalité juste de l'originalité et des inventions stylistiques de l'auteur traduit » (Tatilon, 1986, p.150)*

La traduction a la même fonction que l'original et s'adresse à la même catégorie de lecteurs que celle visée initialement par l'auteur, elle doit donc produire le même effet sur les lecteurs de la langue d'arrivée.

Voici quelques citations évoquées par les traductologues :

*« Le traducteur, détective à sa manière, développe un sens aigu de l'observation, scrute le texte à la loupe, tâte diverses hypothèses, mûrit ses décisions. En enquêteur minutieux, il prend le sens en filature, interroge chaque mot, chaque structure de phrase, ne laisse aucun indice au hasard. Avec une logique implacable, il reconstitue la scène en rassemblant toutes les pièces jusqu'à ce qu'il finisse par résoudre l'énigme du sens que cache le texte original. » (Delisle, 1999, p.269)*

*« Traduire c'est substituer du textuel à du textuel, c'est aller du langage au langage en passant par un réel déjà interprété, déjà formé en langage, déjà constitué en œuvre. C'est se trouver devant un objet d'art verbal qu'on se donne pour tâche de reproduire. [...] tâche qui a sa noblesse et qui présente bien des difficultés. En particulier, celle de ne pas trahir la vision émue du créateur [...]. » (Tatilon, 2003, p.114)*

Le traducteur transpose d'une langue à une autre un texte écrit, tout en respectant le sens et le style du message. C'est un professionnel de la communication écrite, bilingue ou polyglotte, autonome et créatif. Il possède : d'excellentes connaissances linguistiques, le

souci du détail, un grand pouvoir de concentration, des compétences reconnues en rédaction, une grande curiosité intellectuelle, une rigueur professionnelle exemplaire.